

DÉLIBÉRATIONS MUNICIPALES

Conseil municipal du 23/02/23

Le jeudi 23 février, le conseil municipal a approuvé :

- **Les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'exercice 2022** pour le budget communal et les budgets annexes : assainissement collectif et non collectif ainsi que celui du lotissement Les Forges.
- **Les demandes de subventions** étudiées par la commission des finances à l'attention des associations locales pour l'exercice 2023 ;
- La décision de ne pas opérer d'augmentation et de reconduire **les taux d'imposition** pour l'année 2023 ;
- L'adhésion au service ingénierie du Département d'Ille et Vilaine afin d'engager une **étude globale de sécurité du bourg** et de solliciter une subvention pour l'étude globale de sécurité, au titre du F.S.T (Fonds de Solidarité Territoriale) ;
- **L'institution du temps partiel** pour le personnel communal réparti sous 2 formes : autorisation accordée soit de plein droit, soit sur demande en fonction des nécessités de service.

Conseil municipal du 30/03/23

Le jeudi 30 mars, le conseil municipal a approuvé :

- **L'affectation des résultats comptables** de l'exercice 2022 sur les budgets 2023 ;
- **Le vote des budgets** commune, assainissement et lotissement Les Forges pour l'exercice 2023 comme suit :
 - **Budget Commune**
 - Au chapitre, en section de fonctionnement, la somme de : 1 011 431,93 €
 - A l'opération, en section d'investissement, la somme de : 763 882,34 €
 - **Budget Assainissement**
 - Section d'exploitation : 73 353,00 €
 - Section d'investissement : 123 356,91 €
 - **Budget Lotissement Les Forges**
 - Section de fonctionnement : 590 389,74 €
 - Section d'investissement : 353 840 ,00 €
- **Le renouvellement de la convention avec la Région** afin d'obtenir des aides financières pour l'organisation du transport scolaire communal ;
- **Les autorisations d'absences du personnel de la collectivité** liées à des événements familiaux ou autres ;
- L'adhésion à la signature d'une convention avec le Centre de Gestion 35 afin de lancer une consultation par appel public pour **le risque santé et prévoyance des agents de la collectivité**, à effet au 1er janvier 2024 ;
- **L'abandon du droit de préemption** concernant la parcelle cadastrée AB336 d'une surface totale de 595 m², située 10 rue de la Plante ;
- **L'abandon du droit de préemption** concernant la parcelle cadastrée AB331 d'une surface totale de 711 m², située 11 rue de la Plante ;
- Le rapport d'activités du **Syndicat Départemental d'Énergie 35**, pour l'exercice 2021.

➤ Comptes rendus complets disponibles sur le site ◀



Le Maire et la secrétaire de Mairie

LE VOTE DU BUDGET : UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE MUNICIPALE

Ce qu'il faut retenir du budget 2023 :

- une **hausse du budget de fonctionnement** avec, pour la première fois, un montant dépassant le **million d'euros** (hausse de toutes les charges et en particulier **l'énergie et les services extérieurs**).
- un **budget d'investissement très prudent**, sans nouvel emprunt et uniquement **basé sur les excédents et les reports**.
- une **augmentation des recettes fiscales** liée aux **nouvelles constructions**, ce qui favorise **l'équilibre du budget**.
- un **budget annexe du lotissement Les Forges en excédent** grâce à la **vente active des terrains**.
- **pas d'augmentation des taux d'imposition** pour ne pas alourdir les dépenses des ménages en difficulté.

PÔLE SOCIO-CULTUREL

Programme d'animations

- **vendredi 28 avril - 18h** : dictée (ados et adultes)
- **samedi 29 avril - 10h** : plants et boutures à partager (tout public)
- **mercredi 3 mai - 14h** : heure du conte (à partir de 4 ans)
- **mardi 9 mai - 10h30** : bébés lecteurs (0-3 ans)
- **jeudi 11 mai - 15h** : spectacle *Les Champs Modernes* (ados et adultes)
- **samedi 13 mai - 9h30** : atelier tablettes (seniors)
- **samedi 13 mai - 10h** : créer des jeux avec de la récup' (parents d'enfants de 0 à 3 ans)
- **mercredi 17 mai - 17h30** : couture (ados et adultes)
- **vendredi 26 mai - 19h** : escape game "Panique à la bibliothèque" (ados et adultes)
- **mercredi 31 mai - 14h** : heure du conte (à partir de 4 ans)
- **samedi 3 juin - 10h & 11h** : boucles d'oreilles (pour la Fête des mères)
- **mardi 6 juin - 10h** : bébés lecteurs (0-3 ans)
- **samedi 1er juillet - 9h30** : atelier tablettes (seniors)
- **mercredi 26 juillet - 19h30** : jeux grignote (tout public)

Renseignements et inscriptions à ces animations gratuites :
espaceculturel@quedillac.fr - 02 99 06 22 53

Le Prix Facile à Lire

Votre bibliothèque vous propose de participer au **Prix "Facile à Lire" 2023**. Ce **prix littéraire** est porté par l'association **Livre et lecture en Bretagne** et vous est proposé en partenariat avec **6 autres bibliothèques de la communauté de communes** : Saint-Méen-le-Grand, Irodouër, Saint-Onen-la-Chapelle, Saint-Pern, Montauban-de-Bretagne et Landujan.

Le "Facile à Lire" est un concept de lectures d'abord **en direction des publics éloignés du livre** (handicap, illettrisme, français en seconde langue...).

Venez découvrir la section "Facile à Lire" adulte à la bibliothèque, et retrouvez les 8 livres de la sélection : tous les lecteurs sont invités à voter pour leur livre favori de la sélection **avant le 31 mai**.



Deux animations vous sont proposées dans le cadre de ce prix :

- la réalisation de **grues en origami** comme symboles de la paix (*Voyage au bout de l'enfance*)
- le spectacle **Les Champs Modernes** de Caroline AVENEL, d'après les collectages de l'association *Glaneurs de mémoire*, sur le remembrement en Bretagne (*Les pieds dans la terre*)